

N° 84

# JOURNAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

### DU CANADA

OTTAWA, LE JEUDI 17 MAI 1973

Deux heures de l'après-midi

#### PRIÈRE

M<sup>me</sup> Morin, du Comité permanent de la justice et des questions juridiques, présente le troisième rapport dudit Comité, dont voici le texte:

Conformément à son Ordre de renvoi du mercredi 18 avril 1973, le Comité a étudié le Bill C-177, Loi modifiant la Loi sur les juges et a convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à ce bill (*fascicule n° 10*) est déposé.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 22 aux Journaux.*)

M. Isabelle, du Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, présente le deuxième rapport dudit Comité, dont voici le texte:

Conformément à son Ordre de renvoi du jeudi 22 mars 1973, le Comité a étudié le Bill C-133, loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation, et il a convenu d'en faire rapport avec les modifications suivantes:

#### Article 4

Retrancher les lignes 4 et 5 de la page 3 et les remplacer par ce qui suit:

«vertu de l'hypothèque prise sur la maison,»

#### Article 7

Retrancher les lignes 34 et 35 de la page 3 et les remplacer par ce qui suit:

«but lucratif qui est

- a) constituée exclusivement à des fins caritatives, ou
- b) une association coopérative qui construit, acquiert ou améliore un projet d'habitations dans l'intention de fournir des habitations à des personnes dont la majorité sont membres de l'association et qui occuperont ces habitations à un titre autre que celui de propriétaire après l'achèvement du projet,

peut être égal à la»

Retrancher la ligne 5 de la page 4 et la remplacer par ce qui suit:

«caritatives,»